



## Compte-rendu du conseil municipal du 21 novembre 2016

**Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.**

Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 15 septembre 2016 à 15 « voix » sur 15 « présents ».

### **OBJET : AVANCE DE SUBVENTION SASS DES 4 VILLAGES**

Monsieur le maire rappelle que selon la réglementation comptable, les subventions sont versées après le vote du budget. Cependant, il est possible d'y déroger par délibération du conseil municipal qui peut accorder une avance de subvention.

Le Conseil municipal considérant qu'il est nécessaire de garantir le bon fonctionnement du Syndicat intercommunal Actions Sociales et Sportives des 4 villages dans l'attente du budget primitif 2017 **émet un avis favorable** à cette proposition, par 15 voix « pour » 15 sur présents. Il décide d'accorder une avance de subvention au SASS des 4 villages dans la limite de 25% des subventions versées en 2016, soit 18 840 €.

### **OBJET : BAIL ACTIVITE LIBERALE DE SOPHROLOGIE**

Monsieur le Maire informe les membres présents de l'assemblée que le bien communal situé au «2 rue de la Varèze 38150 Assieu » va être mis en location pour un usage commercial à Madame Amélie GRATESSOLE à la date du 01 décembre 2016 et ce pour une durée de 1 an renouvelable. Monsieur le Maire leur propose d'appliquer un loyer mensuel, à terme échu, de 50.00 €. Le Conseil Municipal **émet à l'unanimité un avis favorable** à cette proposition.

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS REAMENAGEMENT STADE DES BRUYERES**

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de réaménagement du stade « Georges PIATON. Ces équipements sont utilisés par les Associations Communales, Intercommunales et les élèves de l'école d'Assieu.

Le projet consiste à modifier le bâtiment existant afin de la mettre en conformité aux normes accessibilités et créer un nouveau bâtiment avec construction de sanitaires. Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la subvention au titre de la dotation territoriale du Conseil Départemental, ainsi que la dotation ruralité ou contrat ambition de la région Auvergne Rhône - Alpes.

Le Conseil Municipal émet, **un avis favorable** à cette proposition, par 15 voix « pour » sur 15 présents et décide de solliciter des subventions au taux maximum auprès du Département et de la région pour l'opération suivante : réaménagement du Stade des Bruyères. (Montant prévisionnel des travaux : 104 677 euros HT)

### **OBJET : Convention entre la Commune, le Centre Social des 4 vents et l'Association « Les couverts et les Bambins »**

Madame Alice GOUEREC, 4ème adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments suivants :

La Commune d'ASSIEU délègue à l'association « Les Couverts et les Bambins » la gestion administrative de l'accueil périscolaire.

La Commune d'ASSIEU délègue au Centre Social des 4 vents l'animation de ces temps d'accueil ainsi que la coordination du projet pédagogique sur l'ensemble de ces temps.

Au vu de la réorganisation des rythmes scolaires, il est nécessaire de mettre à jour la convention entre la Commune, l'association « Les Couverts et les Bambins », et l'association « Le Centre Social des 4 vents ».

Cette convention annule les précédentes et prend effet le 01 septembre 2016. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, **accepte** par 15 voix « pour » sur 15 présents, la signature de cette convention entre la Commune, le Centre Social des 4 vents et l'Association « Les Couverts et les Bambins ».

## **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux accessibilité des bâtiments communaux. Le projet consiste à la mise en conformité aux normes accessibilités suivant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) validé par la Préfecture en date du 07/11/2016.

Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la subvention au titre de la dotation territoriale du Conseil Départemental, le Conseil Municipal émet **un avis favorable** à cette proposition, par 15 voix « pour » sur 15 présents et décide de solliciter des subventions auprès du Département pour l'opération suivante : travaux accessibilité des bâtiments communaux. (Montant prévisionnel des travaux : 24 131 euros HT)

### **Projet travaux local boulangerie**

Le bâtiment de l'ancienne agence postale est situé en zone inondable d'après la carte des aléas mais comme il s'agit d'un changement d'affectation, le projet d'y transférer le local boulangerie pourrait être validé.

Il faut nécessairement le tampon d'un architecte pour tous bâtiments accueillants du public et nécessitant un permis de construire (environ 500 euros HT).

Le permis a été déposé, l'employé communal se chargera de casser les cloisons intérieures. Il faudrait lancer l'appel d'offres en décembre.

### **Projet stade des Bruyères (local ACCA, local ABAC et City stade)**

Présentation du chiffrage des travaux envisagés pour chacun des postes (amiante/maçonnerie terrassement/plomberie/électricité/plaquistes peintures/menuiseries/carrelages/serrurerie/goudron...)

Proposition pour le local de ne pas agrandir la buvette, de ne pas goudronner le boulo-drome  
Une subvention sera demandée au Conseil Départemental et à la Région pour un montant de travaux de 104 677 euros. Une demande sera faite aussi auprès de la CAF de l'Isère pour le City Stade.

### **Travaux divers**

Au 1<sup>er</sup> décembre le local sophrologie ouvrira. Les travaux de peinture sont terminés

L'estimation des travaux de mise aux normes accessibilité dans les bâtiments publics sont estimées à 24 131 euros. Une demande de subvention sera faite auprès du département

Pascal PILLEZ expose :

### **Rue des Crès**

15 jours de travaux seront nécessaires pour l'aménagement des trottoirs qui vont commencer. Les passages piétons ont été peints

### **Rue d'Ecarlat**

Le goudron va être fait

### **Rue de la Coquillonne**

L'éclairage public a été posé. Les travaux d'enfouissement se poursuivront le 02 décembre  
Un arrêté d'interdiction de stationner a été fait. Il faudra prévoir des panneaux relatifs à cette interdiction.

### **Pont du Richoux**

Inauguration du pont le 02 décembre 2016 à 11 h 00

## **Rapport des commissions :**

### **Commission école**

Le conseil d'école a eu lieu. Point sur les effectifs (entre 19 et 23 élèves par classe). Le rôle des parents a été rappelé. Un point sur le PPM, sur les nouveaux cycles scolaires, sur la mise en place des livrets numériques, sur le projet de sorties en cours d'année (piscine) ou fin d'année (caravane jazz)

Le 07 novembre 2016 : un point de la commission école sur les TAP. A noter une baisse d'effectifs sur la seconde période si bien que deux ateliers ont été annulés.

L'atelier cirque revient entre Noël et février. L'atelier bijou de Néocelle (90 euros) entre février et Pâques.

Pedibus : un courrier pour clore l'action va être diffusé aux parents car il n'y a pas eu de reprise en septembre. Ce n'est pas une clôture définitive. Un nouvel et dernier essai sera fait au printemps.

### **Compte rendu CCPR**

Louis MONNET : diagnostic local de santé du pays roussillonnais

Le taux de croissance de la population de la CCPR est important (+ 38% entre 1982 et 2012). Il y a un déficit de médecin généraliste, de masseurs kiné, de dentistes. Les médecins généralistes et spécialistes sont âgés globalement de plus de 55 ans et sont regroupés à ROUSSILLON, LE PEAGE DE ROUSSILLON et SAINT MAURICE L'EXIL.

Les tumeurs sont plus importantes qu'en Isère et Rhône Alpes. Il manque de spécialistes, de médecins généralistes et il y a des inquiétudes vis-à-vis de la clinique St Charles. Grand délais d'attente au CMP et aux soins psychiques

### **Compte rendu CIEM/SIGEM**

194 inscrits cette année contre 173 en 2015, ce qui est un chiffre en hausse.

Le parcours découverte a bien fonctionné : les enfants découvrent 5 instruments par cycles de septembre à juin.

La chorale adulte (40 personnes) marche bien aussi.

### **Compte rendu CCAS**

Jean-Michel SEGUI et Eric FAVRE rejoindront les porteurs de colis le 17 décembre 2016.

Le 12 décembre : confection des colis.

Le repas de février se fera sur la thématique du rouge et noir et le membre du CCAS fabriqueront les amuses bouches sur ces couleurs-là.

### **Point PLU**

La commission se réunira ce jeudi 24 novembre 2016 pour finaliser le règlement.

Jean-Michel SEGUI redonne le calendrier du PLU qui sera arrêté en janvier

### **Compte rendu commission plaques et rues**

Tous les lundis la commission se réunit.

Les rues des Bucherons, de Chiney et des Vignes seront étudiées le 28 novembre 2016.

Eric FAVRE présente la numérotation de la rue des champs ; les plaques à changer, à conserver ou à installer rue d'Ecarlat et rue du Trièvoz.

### **Divers**

Benne à verres et à vêtements : il faut plus de conteneurs sur ASSIEU mais il faut conserver un point de ramassage au centre village.

Une benne classique vers le pont du Désir va être installée à titre d'essai.

Essai d'une benne à verre insonorisée avec un bassin de rétention vers la salle polyvalente. A chiffrer.

### Voisins vigilants/participation citoyenne :

Pour inciter les habitants à signaler des méfaits à la gendarmerie. Le conseil est invité à réfléchir sur cette mesure et à se prononcer à une prochaine réunion.

*Fin de séance à 22h36*

*Prochain Conseil Municipal : 20 décembre 2016 à 20h*